

SERVICES DE GESTION DE L'INVALIDITÉ

Pour un retour au
travail en santé





Nous visons un retour au travail en santé pour permettre à nos clients de continuer se concentrer sur leur entreprise

Dans une petite entreprise, les employés jouent un rôle crucial. Si un seul employé ne peut travailler, les conséquences sont réelles et immédiates : perte d'occasions d'affaires, coûts de remplacement élevés, productivité réduite et baisse du moral de l'équipe.

À l'Empire Vie, nous pouvons aider les employés qui s'absentent du travail en raison d'une maladie ou d'une blessure à retourner au travail rapidement et de façon sécuritaire. Nous visons un retour au travail en santé pour permettre à nos clients de continuer à concentrer leur attention sur leur entreprise.

Nous offrons une gamme complète de services de gestion de l'invalidité qui respectent les pratiques exemplaires du secteur, ce qui permet aux employés d'obtenir le soutien dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Nous nous distinguons par notre service personnalisé offert par une équipe dédiée, passionnée et engagée. Les clients et leurs employés qui sont absents du travail savent à quoi s'attendre et obtiennent le soutien nécessaire.

Notre modèle axé sur « une équipe unique » est le moteur de notre réussite

Nous appliquons les pratiques exemplaires du secteur en matière de gestion des absences. Notre nouveau modèle axé sur « une équipe unique » permet de nous assurer que nous attribuons les ressources appropriées au moment opportun, ce qui réduit ou évite les délais pouvant prolonger leur rétablissement. Chaque matin, toute l'équipe se rencontre pour passer en revue les progrès. Il s'agit d'une occasion pour des professionnels ayant un bagage de compétences et des points de vue différents d'examiner les demandes de règlement et de déterminer la meilleure marche à suivre selon les besoins uniques de chaque personne.

Membres de notre équipe :

- Les gestionnaires des règlements possèdent d'excellentes aptitudes en communication, en recherche et en pensée critique. Grâce à leur formation, leurs habiletés et leur expérience, ils disposent des outils nécessaires pour interagir efficacement avec les gens. Ils sont en mesure de traiter les situations difficiles.
- Les conseillers médicaux à l'interne fournissent des précisions ou une opinion d'expert sur les conditions médicales, les diagnostics, les examens et les traitements. Ils peuvent également communiquer, lorsque nécessaire, avec le médecin traitant d'un employé afin de discuter de sa condition médicale et de son plan de traitement.
- Les facilitateurs en matière de retour au travail aident à résoudre les problèmes de l'employé de nature personnelle ou professionnelle qui peuvent influencer négativement son rétablissement et son retour au travail. Ils organisent également des évaluations spécialisées, comme l'évaluation du milieu de travail. Par cette évaluation particulière, nous nous assurons que nos plans de gestion des cas tiennent compte non seulement du diagnostic médical, mais aussi de l'ensemble des facteurs qui influencent le retour au travail. Nous examinons chaque demande de règlement afin de déterminer si l'intervention d'un facilitateur en matière de retour au travail est requise.
- Un réseau national de professionnels agréés nous aide à offrir le type de soins approprié ou une évaluation adéquate aux employés, et ce, peu importe où ils vivent. Nous pouvons compter sur des professionnels sélectionnés avec soin dans chaque province et supervisons leur travail du début à la fin du processus. Voici quelques exemples des services offerts :
 - Thérapie cognitivo-comportementale
 - Évaluation des capacités fonctionnelles
 - Médiation
 - Physiothérapie
 - Réadaptation professionnelle
 - Conditionnement au travail

L'approche de notre équipe

Nous croyons que le travail est sain : Travailler permet aux gens de se sentir utiles et valorisés, de s'identifier à un groupe et de s'épanouir. Notre équipe de gestion de l'invalidité travaille avec passion pour aider les gens à se rétablir et à retourner au travail.

La communication et une intervention rapide sont des éléments clés : Des études démontrent que, plus un employé s'absente longtemps du travail, plus la probabilité d'un retour au travail est faible. C'est pourquoi nous agissons rapidement en communiquant avec les employés et leurs gestionnaires dès le début de l'invalidité, ainsi qu'en déployant les ressources appropriées au moment opportun afin de maintenir un processus dynamique. À chaque étape, nous traitons les employés avec dignité, empathie et respect.

Au cœur de chaque demande de règlement se trouve une personne unique : La santé physique et la capacité à composer avec une invalidité varient d'une personne à l'autre, ce qui peut avoir une incidence sur leur réaction et leur rétablissement à la suite d'une maladie ou d'une blessure. Certains facteurs de nature personnelle ou professionnelle peuvent également influencer négativement le rétablissement d'une personne. Nos gestionnaires des règlements tiennent compte du contexte global lorsqu'ils évaluent une absence afin de déterminer si des facteurs non médicaux influencent le retour au travail de la personne. Lorsque nous identifions un problème non médical, nous faisons appel aux experts appropriés pour aider l'employé.

Nous disposons d'excellents outils de gestion des cas

Nos outils de gestion des cas aident au traitement efficace et à une gestion axée sur les objectifs pour chaque employé absent du travail en raison d'une maladie ou d'une invalidité. Voici quelques exemples de ces outils :

- **Le plan de gestion de cas** permet de nous assurer que chaque gestionnaire des règlements prend toutes les mesures possibles pour aider efficacement l'employé à retourner au travail, et ce, pour tous les cas d'absence.
- **Le système de gestion de flux de travail** avise automatiquement les gestionnaires des règlements et leur gestionnaire de toute étape importante atteinte dans la gestion de la demande de règlement. Les gestionnaires des règlements peuvent également utiliser ce système pour produire des rapports à des fins d'étude.

Nos trousse du gestionnaire des règlements et du facilitateur en matière de retour au travail aident à élaborer un plan de retour au travail efficace adapté aux circonstances uniques de chaque personne.

Trousse d'outils du gestionnaire des règlements	Trousse d'outils du facilitateur en matière de retour au travail
<ul style="list-style-type: none">• Revues des activités de la vie quotidienne• Rapports du médecin traitant et des spécialistes, résultats d'examen, notes de consultation• Plan de gestion des cas• Agenda quotidien• Évaluation des capacités fonctionnelles• Entretien téléphonique sur les capacités fonctionnelles de l'employé• Visites à domicile• Examen médical indépendant• Conseillers médicaux• Conseils médicaux sur l'invalidité• Surveillance	<ul style="list-style-type: none">• Thérapie cognitivo-comportementale• Évaluation ergonomique• Évaluation des capacités fonctionnelles• Programme de gestion de l'activité progressive• Référence en réadaptation professionnelle• Plan de retour au travail structuré• Services professionnels :<ul style="list-style-type: none">– Counselling d'emploi– Analyse des compétences transférables– Analyse du marché du travail– Programme de recherche d'emploi– Améliorations ciblées des capacités, suivant les besoins• Programmes de conditionnement au travail• Évaluation du lieu de travail

Lorsqu'une personne s'absente du travail en raison d'une maladie ou d'une blessure, tous en subissent les répercussions. Grâce à l'assurance invalidité de l'Empire Vie, nous pouvons vous aider. Nous travaillons avec l'employé afin de lui assurer un rétablissement optimal et de créer des options de retour au travail, pour que l'employeur puisse continuer à se concentrer sur le succès de son entreprise.

Trois étapes pour favoriser un retour au travail en santé

La planification du retour au travail est plus efficace lorsqu'elle s'effectue sous la forme d'une collaboration entre l'employé, son gestionnaire et l'équipe de l'Empire Vie. Une communication efficace et rapide est essentielle pour établir un partenariat fructueux. Il s'agit de l'une des principales caractéristiques de notre service de gestion de l'invalidité à chacune des étapes suivantes.

Étape 1

Entrevues téléphoniques avec l'employé et son gestionnaire afin de cibler :

- les facteurs non médicaux qui peuvent nuire au rétablissement de l'employé ou influencer sa motivation à retourner au travail
- les tâches et les exigences fonctionnelles du poste de l'employé
- le niveau fonctionnel de l'employé
- les occasions d'accommodement dans le milieu de travail

L'entrevue initiale a lieu immédiatement. C'est notre occasion d'établir une relation avec l'employé et son gestionnaire, de fournir de l'information, de fixer les attentes et d'entamer les discussions sur le retour au travail.

Étape 2

Évaluation des capacités de l'employé : cette étape permet de déterminer ce que l'employé est en mesure de faire et ce qu'il ne peut pas faire. Dans le cadre de l'évaluation, nous examinons les activités quotidiennes de l'employé, ainsi que toute restriction ou limite physique. Il s'agit de renseignements clés pour établir le plan de retour au travail.

Étape 3

Gestion efficace des demandes de règlement : une fois que le gestionnaire des règlements comprend le contexte global et la façon dont les habiletés de l'employé répondent aux exigences de son poste, il élabore et met en place un plan détaillé de gestion de cas qu'il modifie au besoin. Pour les demandes de règlement peu complexes, nous mettons en place un plan de retour au travail avec l'employeur et l'employé et surveillons les progrès de l'employé afin de nous assurer qu'il poursuive son rétablissement selon les prévisions. Si des retards se produisent dans le processus de rétablissement, nous les gérons au moyen d'une vaste gamme d'outils. Nous adoptons la même approche pour les demandes de règlement plus complexes et avons recours aux ressources additionnelles de notre réseau national de professionnels accrédités.

Nous aimerions vous en dire plus! Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre directeur de comptes ou votre gestionnaire de comptes.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) offre des produits individuels et collectifs concurrentiels d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite afin de vous aider à bâtir votre patrimoine et à protéger votre sécurité financière.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la cote A (Excellent) attribuée par la firme A.M. Best². Notre vision est d'être la société de services financiers de propriété indépendante chef de file au Canada, reconnue pour son approche simplifiée en affaires et sa touche personnalisée.

¹ Source : Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et rapports annuels de sociétés, selon les actifs de fonds généraux et de fonds distincts

² Au 29 juin 2012

L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux et ne peut être considérée comme constituant des conseils. Veuillez discuter avec votre conseiller en assurance collective ou avec votre directeur de comptes de l'Empire Vie avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.